

Annotált bibliográfia

Aretin: Der Aufgeklärte Absolutismus

Otmar Freiherr von Aretin (Hrsg): Der Aufgeklärte Absolutismus. Köln 1974. (Fejezetek: F. Hartung: Der Aufgeklärte Absolutismus; G. Lefebvre: Der Aufgeklärte Despotismus; E. Lousse: Absolutismus, Gottesgnadentum, Aufgeklärter Despotismus; E. Walder: Aufgeklärter Absolutismus und Revolution; E. Walder: Aufgeklärter Absolutismus und Staat. Zum Staatsbegriff der aufgeklärten Despoten; H. Holldack: Der Physiokratismus und die absolute Monarchie; G. Parry: Aufgeklärte Regierung und ihre Kritiker im Deutschland des 18. Jahrhunderts; H. Rosenberg: Die Überwindung der monarchischen Autokratie (Preussen); F. Valsecchi: Der Aufgeklärte Absolutismus (Italien); E. Passerin d'Entreves: Die Politik der Jansenisten in Italien gegen Ende des 18. Jahrhunderts; A. Wandruszka: Das toskanische Verfassungsprojekt; V. Palacio Atard: Der Aufgeklärte Absolutismus in Spanien; J.A. Franca: Die Bourgeoisie und das gesellschaftliche Leben nach 1755 (Portugal); N. M. Druzinin: Der Aufgeklärte Absolutismus in Russland; P. Hoffmann: Entwicklungsetappen und Besonderheiten des Absolutismus in Russland.)

Bigne de Villeneuve: La dérogeance

Marcel de La Bigne de Villeneuve: La dérogeance de la noblesse. Paris, 1977. (*La seule étude approfondie consacrée au phénomène de déclin d'une famille sanctionnée par la perte de sa noblesse.*)

Bluche: La noblesse française

François Bluche: La noblesse française au XVIII^e siècle. 1973. (*L'aristocratie française à la fin de l'ancien régime nous est présentée et analysée par un grand connaisseur de l'histoire des élites. Rien n'était plus vivant et plus varié que le „second ordre“, ce méconnu de l'histoire sociale.*)

Bluche: Les faux nobles

François Bluche: Les faux nobles. Paris, 2000. (*La France compte environ 3. 600 familles nobles et 36000 d'apparence noble. Ce fait est admis, mais ses mécanismes juridiques, moraux et sociaux restent peu connus, même des intéressés. D'où l'utilité de cette plaisante promenade à la frontière (et dans le no noblemans land) de ces composantes de l'Élite. Par exemple: „- Pourquoi tant de comtes? - Pour montrer qu'on est noble-, si on l'est. Pour faire semblant d'être noble, quand on ne l'est pas.“ Bien que François Bluche soit spécialiste de droit nobiliaire, il a dans ce roman évité toute polémique. Il décrit les faux nobles. Il ne les moque pas: „Le vrai noble, lit-on, ne s'est donné que la peine de naître. Le faux noble s'est donné, lui, un mal de chien pour répondre à sa vocation aristocratique ...“ A la limite, il n' y a pas plus noble que le faux noble...)*

Bluche: Les Honneurs

François Bluche: Les Honneurs de la Cour. Paris, 2000. (*François Bluche, agrégé de l'Université, docteur es-lettres, éminent historien des XVII^e et XVIII^e siècles, étudie ici, avec toute la rigueur de l'érudition moderne, ce que l'on doit entendre par "honneurs de la Cour". Cette étude comprend, d'une part, un examen critique de ce que furent les honneurs de la Cour et, d'autre part, la liste des familles qui eurent*

droit à ces honneurs. François Bluche étudie avec toute la rigueur de l'érudition moderne les honneurs de la Cour. Cette étude comprend d'une part, un examen critique de ce que furent les honneurs de la Cour et, d'autre part, la liste des familles qui eurent droit à ces honneurs avec mention de la province d'origine et le commentaire du généalogiste du Roi (Chérin, Beaujon, Berthier, Clairambault...) sur la famille en question.)

Bluche: L'origine des magistrats

François Bluche: L'origine des magistrats du parlement de Paris au XVIII^e siècle. Paris, 1956. *(François Bluche, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, historien des XVII^e et XVIII^e siècles, présente avec cet ouvrage un dictionnaire généalogique exceptionnel. Ce dictionnaire dresse les filiations de cinq cent quatre-vingt-dix familles dont sont issus les quelque neuf cent magistrats figurant au parlement de Paris entre 1715 et 1771. Dans cet ouvrage, l'auteur décrit le processus d'élévation sociale des cinq cent quatre-vingt-dix familles dont ces magistrats sont issus donnant le sens et l'orientation de leur cursus parlementaire, de leur carrière extra-parlementaire ou post-parlementaire, des principaux éléments de leur personnalité s'il s'agit de célébrités. Le second chef d'intérêt de ce dictionnaire consiste en la détermination de l'ascension et de la position juridique, morale et sociale, des familles ainsi représentées au Parlement, suivant immédiatement le schéma biographique du premier de ses membres représenté au Parlement à l'époque de Louis XV. Lorsque l'origine géographique est connue sûrement, elle est de même signalée, ainsi que la date d'installation dans la capitale et autres éléments fondamentaux de l'histoire familiale. De même sont indiqués le principe de noblesse de la famille, ainsi que la qualité de cette noblesse et la position de la famille au moment de l'entrée en charge parlementaire du plus ancien de ses représentants entre 1715 et 1771. Ainsi sont distingués noblesse transmissible et privilèges personnels, noblesse véritable et noblesse „inachevée”. A ces indications fondamentales s'ajoutent des éléments auxiliaires permettant de situer une famille noble sous l'Ancien Régime: représentation de celle-ci aux armées du roi, dans l'ordre de Malte, dans l'épiscopat, à la cour de France, qualité des alliances, etc. Mais le jugement ainsi porté sur chaque famille serait incomplet s'il n'était justifié, au moins en ce qui regarde la filiation directe en ligne masculine, par la succession des degrés généalogiques depuis les origines sûres de la famille jusqu'au de cujus inclusivement. Aussi ce travail comporte-t-il, chaque fois que les sources ont permis de l'établir, la justification sommaire, degré par degré, de la situation juridique et sociale des familles représentées au Parlement entre 1715 et 1771. Chaque notice se termine enfin par l'indication des alliances du magistrat intéressé.)*

Bluche – Durye: L'anoblissement

François Bluche – Pierre Durye: L'anoblissement par charges avant 1789. Paris, 1998. *(Ces deux éminents spécialistes étudient les diverses catégories de charges annoblissantes (noblesse municipale, commensale, de chancellerie, d'office, de robe et militaire) de façon méthodique tout en rendant compte de la diversité des formes d'anoblissement et des contrastes sociaux fondés sur l'origine.)*

Bourquin: La noblesse dans la France moderne

Laurent Bourquin: La noblesse dans la France moderne, XVI^{ème}–XVIII^{ème} siècles. Paris, 2002. *(Bayard, Gouberville, Saint-Simon ou Montesquieu étaient tous nobles, malgré leurs différences de fortunes, de carrières et de modes de vie. Cette ouverture du second ordre, acquise depuis la guerre de Cent Ans, fut pourtant remise en question par les théoriciens qui prônaient l'existence d'une race*

spécifique à quelques familles. Mais le roi de France imposa peu à peu sa volonté, et réussit à anoblir ses serviteurs les plus méritants. De la Renaissance à la Révolution, un fossé de plus en plus large se creusa entre les petits seigneurs faméliques, qui continuaient à vivre comme leurs aïeux, et les aristocrates qui s'informaient des modes de la cour et des idées de leur temps. Mais quelle que fût leur fortune, tous attendaient que le roi les protège et les fasse participer à son pouvoir. Grâce aux travaux des historiens français et étrangers, les archives ont livré de nombreux secrets. Attentif aux progrès de la recherche, cet ouvrage de synthèse permet de s'initier à des méthodes et des problématiques variées. Son glossaire, ses notices biographiques, ses documents et son index thématique rendront de grands services à tous les apprentis chercheurs.)

Cazacu: Familles de la noblesse roumaine

Matei Cazacu: Familles de la noblesse roumaine au service de la Russie (XV^e-XIX^e siècle) Cahiers du monde russe (Noblesse, État et société) 1-2 (1993). *(On peut distinguer trois phases dans le processus d'émigration en Russie d'individus ou de familles de la noblesse roumaine de Moldavie et de Valachie: 1. Du XV^e à la première moitié du XVII^e siècle, il s'agit d'une période de contacts individuels, où les alliances matrimoniales seules justifient le départ de nobles roumains à Moscou; 2. La période de Pierre le Grand – deuxième moitié du XVIII^e siècle – est l'époque de départs massifs (comme ce fut le cas des Moldaves en 1711 après la bataille du Prut), mais qui n'excluent pas les initiatives individuelles; 3. Depuis la fin du XVIII^e siècle, la Russie occupe des provinces polonaises et roumaines (Bessarabie, en 1812), dont toute la noblesse, lorsqu'elle choisit de rester sur place, entre au service de la Russie.)*

Chagnolleau: Le premier des ordres

Dominique Chagnolleau: Le premier des ordres. Les hauts fonctionnaires XVIII^e-XX^e siècle. Paris, 1991. *(Des maîtres de requêtes de la monarchie aux énarques républicains, cette histoire retrace, en redonnant toute sa place au politique, les étapes de l'émergence d'un groupe devenu au fil des années un véritable „ordre“.)*

Chaussinand-Nogaret – Debré: Les grands discours parlementaires

Guy Chaussinand-Nogaret – Jean-Louis Debré: Les grands discours parlementaires de la Révolution. De Mirabeau à Robespierre 1789-1795. Paris, 2005. *(1789: la parole longtemps contenue se libère. Les orateurs s'improvisent, carrefours et jardins publics retentissent de mots séditieux, de mots violents, de mots révolutionnaires. Surtout un espace s'ouvre désormais à un exercice inédit : l'éloquence politique. Pour la première fois une Assemblée nationale offre une tribune à des élus qui ont décidé, à l'appel de la France, de recomposer un régime à bout de souffle et de donner au pays une Constitution fondée sur la liberté, le respect des Droits de l'homme et le partage des responsabilités. Dès le début des ténors se distinguent. Ils s'emparent de la chaire, subjuguent leurs collègues et leur voix, amplifiée par les journaux, résonne dans toute l'Europe. Ils inventent presque spontanément une nouvelle rhétorique, persuasive et séduisante, car s'il est nécessaire de plaire, il est encore plus urgent de convaincre. Les débats, souvent âpres, restent courtois; la civilité du siècle interdit les excès, réprouve les injures. On leur préfère les arguments et la dialectique. Les deux premières législatures ne connaissent guère les écarts de langue et les propos calomnieux. La tribune demeure un lieu de démonstration. L'élection de la Convention après la chute de la monarchie constitutionnelle redistribue les cartes. L'Assemblée devient une arène sanglante et l'éloquence change de nature. Il n'est plus question de ravir l'auditoire*

par un discours discipliné et magique, d'insinuer des images évocatrices, de réfuter habilement l'adversaire. Désormais la fureur et la peur induisent la violence et le discours devient une arme de persécution et d'élimination physique. Une syntaxe d'extermination s'est substituée à la controverse courtoise. Après Thermidor le calme revient. Mais bien vite, avec la résignation, s'installe le silence. Les discours parlementaires compilés dans ce recueil alternent les grands textes fondateurs et les diatribes vénéneuses. Il contient des chefs-d'œuvre d'éloquence qui ne seront jamais surpassés et permet de saisir sur le vif les débats qui ont présidé à la naissance de la France républicaine et inauguré ses devises de tolérance et de liberté.)

Jean-Luc Chappey

Les grands discours parlementaires de la Révolution de Mirabeau à Robespierre

Notice bibliographique

Après deux volumes consacrés à la III^e République, la collection « d'Histoire parlementaire », dirigée par Jean Garrigues chez Armand Colin, s'enrichit de ce recueil des « grands discours » de la Révolution française, choisis et présentés par Guy Chaussinand-Nogaret. Cette entreprise éditoriale a pour vocation, non seulement de proposer à un large public un corpus de textes souvent méconnus, mais aussi de faire redécouvrir ce que furent, en France, les moments et les « pères fondateurs » d'une démocratie parlementaire qui puise ses origines (toujours glorieuses !) dans le vivier de l'éloquence politique. Au fil de la quarantaine de textes proposés (de la transformation des états généraux en Assemblée nationale à la mise en place de la Convention thermidorienne), il s'agit de rappeler les grandes avancées de la politique révolutionnaire (sur le divorce, l'esclavage, l'instruction publique...) et, à travers les discours des principaux acteurs (Mirabeau, Barnave, Vergniaud, Robespierre), de célébrer le « grand cycle oratoire » d'une Révolution dont l'histoire serait toute entière rythmée par le déploiement de l'éloquence politique à « vocation universelle ». Opposant ainsi la « sécheresse » et la fadeur des débats politiques contemporains à la « force », au « souffle » et à la « puissance » de la rhétorique révolutionnaire, G. Chaussinand-Nogaret exalte, parfois de manière naïvement touchante, les grands « athlètes du discours », ces hommes « désintéressés », « très jeunes et ardents », « novices sans expérience » qui surent utiliser les ressources de la rhétorique et de l'art de la parole pour « faire triompher les idées de justice, de liberté et d'harmonie pour lesquelles ils combattaient ». Certes, sans doute devrait-on se contenter de regretter (encore) que ce type d'ouvrage « grand public » soit rédigé - et cautionné - par un historien qui ignore - et fait fi dans une bibliographie autant partielle que partiale - des contributions historiographiques les plus récentes aussi bien sur l'étude du discours que sur les débats et les dynamiques des luttes politiques. Mais, alors que depuis plusieurs années est mené un travail érudit et sérieux sur la publication des archives parlementaires de la période révolutionnaire, on ne peut que dénoncer avec la plus grande vigueur la publication d'un tel ouvrage. Il ressort en effet des quelques pages d'introduction et de présentation rédigées par G. Chaussinand-Nogaret des prises de position qui, aussi anachroniques soient-elles (Rivarol n'est souvent pas loin !), n'en dévoilent pas moins une lecture pour le moins très contestable de la Révolution française. La valorisation, idéalisée mais faussement naïve, de l'éloquence politique aboutit, d'un côté, à une décontextualisation, et de l'autre, à une dématérialisation du discours d'assemblée. Que dire pourtant du rôle des tribunes et du « public », des interruptions ou des acclamations, qui jouent un rôle essentiel dans les débats ? Doit-on s'en tenir, comme le fait G. Chaussinand-Nogaret, à affirmer l'efficacité performative sui generis des discours ? Or, en réduisant l'histoire de la Révolution

au jeu de la parole qui se déploie sur une scène de théâtre, il devient possible de présenter de manière manichéenne les luttes et les conflits qui dépassent largement les contours de l'Assemblée : la Constituante et ses « athlètes du discours », érigés en véritables héros oratoires, deviennent les symboles de la « bonne » Révolution, un moment où le combat en faveur des libertés est assimilé à l'art maîtrisé, raisonnable et mondain, d'une rhétorique politique dont la « puissance » assurerait une diffusion universelle et garantirait la « révélation » ! Naturellement, puisant ici dans les écrits des ennemis de la Révolution, G. Chaussinand-Nogaret introduit le thème de la « mauvaise » Révolution, celle de la violence et des tueries, période pendant laquelle des « intrigants », des « dictateurs » auraient détourné les ressources de l'éloquence pour servir leurs intérêts et alimenter les plus viles « passions » : la radicalisation politique et les violences qui lui sont liées sont ainsi réduites à un « glissement » de l'éloquence puisque « d'art de persuasion, elle devint un instrument d'extermination »... Nous touchons ici du doigt la véritable vocation de cet ouvrage qui participe à la (re)construction d'une « légende noire » de la Révolution qu'il convient, malheureusement encore, de prendre au sérieux : « Avec Robespierre, Saint-Just, Couthon, l'éloquence garda ses mérites littéraires, mais devint perfide, cruelle, terroriste ; elle devint un exercice d'intrigue et de délation »... Alors que l'ouvrage se trouve en bonne place sur les « tables » des grandes librairies, on ne saurait que regretter qu'une maison d'édition comme Armand Colin choisisse, pour alimenter son catalogue, de se tourner vers des « historiens » qui oublient les règles élémentaires du métier, pensant sans doute gagner quelque réputation auprès de lecteurs non avertis.

Claret-Ploquin: Noblesses en déclassement

Nathalie Claret-Ploquin: Noblesses en déclassement, noblesses en souffrance. Cahiers d'histoire 4 (2000). *(L'article présente une source massive et foisonnante, mais jamais exploitée, pour le déclassement de la noblesse française au XIX^e siècle: les demandes de secours conservées aux archives nationales. Surabondant, le gisement archivistique déborde largement celui de la „foire aux places” de 1814. Il est un indicateur utile pour construire, par compléments puisés aux sources classiques de l'histoire sociale, un corpus utile à l'étude sociale et longitudinale du déclassement. Il est également assez riche pour permettre l'analyse du déclin social, dans sa réalité sensible comme dans l'imaginaire de la société post-révolutionnaire.)*

Constant: La noblesse

Jean-Marie Constant: La noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècle. Paris, 1994. *(Mal connue pendant longtemps, la noblesse française des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles bénéficie depuis quelques années des travaux d'une nouvelle génération d'historiens. Parmi eux, ce livre de Jean-Marie Constant, fruit de dix années de recherches, qui renouvelle complètement le sujet. On y apprend que les contemporains de Bayard et de d'Artagnan, violents, va-t-en guerre passionnés, chefs d'entreprise dynamiques en matière économique, constituent une classe dirigeante ouverte en perpétuel renouvellement. Elle porte en elle toutes les espérances d'un pays neuf: la France du XVI^{ème} siècle. A cette époque, non seulement les valeureux guerriers, les doctes magistrats ou les grands marchands entrent dans la noblesse, mais aussi des paysans et des notables campagnards devenus riches et puissants. Dès la Renaissance, cette noblesse sait cultiver de multiples arts de vivre, de savoureuses pratiques des relations sociales qui font l'originalité de son comportement et annoncent le siècle de Louis XVI où tout véritablement se transforme et change. L'anecdote significative et piquante, le*

portrait haut en couleur côtoient l'analyse scientifique la plus récente pour décrire cette grande mutation de la société française ancienne.)

Constant: La noblesse en liberté

Jean-Marie Constant: La noblesse en liberté, XVI^e-XVII^e siècles. Rennes, 2004. *(Tout à la fois paradoxal et provocateur, le titre de ce recueil d'articles est à l'image du contenu des contributions que Jean-Marie Constant publie ici; l'auteur adopte une grande liberté de ton, se détachant de possibles enjeux politiques et il s'embarrasse de peu de préambules et de formules littéraires, préférant prendre à bras le corps des thématiques, par ailleurs fort vastes, dont il est un spécialiste reconnu dans le monde universitaire. Cette publication offre au lecteur un échantillon des travaux réalisés durant trente ans par ce professeur de l'Université du Maine (Le Mans). Si nous disposions de quatre livres importants de J-M Constant - sur la Ligue catholique, sur les Guises, sur les conspirateurs du premier XVII^e siècle et sur la vie quotidienne de la noblesse française - ses principaux articles étaient jusqu'alors dispersés dans diverses revues, ouvrages collectifs, livres d'hommages et actes de colloques. Désormais, ils sont mis à la disposition d'un plus vaste lectorat, ce qui était nécessaire car la thèse de J-M Constant, intitulée Nobles et paysans en Beauce aux XVI^e et XVII^e siècles, fut bien publiée à Lille en 1981, mais elle n'avait connu qu'une diffusion relativement confidentielle. La lecture de ce recueil permet de s'apercevoir des reprises, des amplifications et des systématisations que les réflexions de l'auteur subissent avec le temps. Elles bénéficient des sédimentations des années passées pour affermir les références et les notions employées. Ainsi, le premier article du recueil date de 1972 et traite d'histoire économique, puis J-M Constant, à l'image de la production historique, s'en démarque progressivement pour s'attacher à des thèmes d'histoire politique et culturelle, voire anthropologique. La contribution la plus récente date de 2004 et elle porte sur la culture politique. Leur point commun est une articulation autour d'un thème central: l'analyse de la noblesse française, de sa place et de son rôle dans la société à la veille de la victoire de l'absolutisme louisquatorzien, entre les années 1550 à 1650. Avec l'appui de Laurent Bourquin, d'Annie Antoine, Frédérique Pithou, et de Nicolas Leroux, quatre universitaires anciens élèves de J-M Constant, les Presses Universitaires de Rennes rendent donc hommage à cet historien de la noblesse. Certes, on peut regretter quelques déficiences dans le travail éditorial - problèmes d'orthographe des patronymes (Du Beuil devient Du Breuil, puis du Beuil au cours du même article: p.115-121), oublis de références en notes de bas de pages, sources et citations non relevées à plusieurs reprises (p.87 p.195, p.224, p.225, etc.), et absence d'index onomastique et topographique qui prive les lecteurs d'un outil de travail précieux. En dépit de ces quelques critiques, les P.U.R rendent cependant un important service aux historiens en rassemblant dans le volume ces 18 contributions. Ces articles sont regroupés, non par ordre chronologique de publication, ou suivant la chronologie de l'histoire de France, mais en trois parties thématiques. Intitulée Regards obliques sur l'identité noble, la première regroupe 5 contributions qui combinent différentes approches. Le volume s'ouvre sur un article important à propos des mesures statistiques de la noblesse au sein de la société d'Ancien Régime. Dans ce travail reconnu, l'auteur développe la notion de densité nobiliaire pour, ensuite, évaluer le poids social de cet ordre. Dans un article de 1974, Constant reconstitue le tissu nobiliaire de l'espace beauceron par le moyen de l'enquête de noblesse lancée en 1667 sous le règne de Louis XIV afin de débusquer les faux nobles: il constate la faiblesse de la remise à la taille de „faux nobles” (9 familles payant l'amende sur quelque 216). Grâce à cette enquête, des tableaux fort intéressants sur l'intégration nobiliaire permettent d'affiner les origines sociales des maisons, leurs fonctions dans la société, et de préciser l'importance de l'agrégation à cet ordre au XVI^e siècle (p.31). L'existence*

d'études sur la noblesse de l'élection de Bayeux (James Wood), sur la noblesse bretonne (Jean Meyer), et sur la Provence (Monique Cubells) amène fréquemment l'auteur à suivre une démarche comparative pour souligner les points de convergence et de divergence entre le modèle beauceron et les autres provinces. S'attachant alors à distinguer des processus d'assimilation à la noblesse, il en esquisse des géographies, précisant la plus ou moins grande „ancienneté” des nobles, leur renouvellement à Bayeux, en Provence et à Paris qui s'opposent, par exemple, à l'ancienneté nobiliaire bretonne. De même, il réalise une sociologie de l'anoblissement, insistant sur le moindre poids de l'office en Beauce au cours de ce processus d'intégration, à la différence du cas normand. Volontiers iconoclaste, et empruntant toujours la voie du comparatisme, Constant rompt avec la tradition historiographique qui opposait les noblesses française et anglaise et attribuait à la première une plus grande fermeture sociale. Cette confrontation permet de rappeler de façon salutaire quelques principes sur la reproduction nobiliaire dans les deux monarchies: en France, l'anoblissement concerne généralement la famille entière, alors que seul l'aîné porte le titre de lord en Angleterre (p.60); la dérogeance nobiliaire dans le royaume des lys pouvait être effacée par des lettres de réhabilitation de la Cour des Aides, ce qui rapprocherait de la noblesse anglaise. On ne peut que regretter la rapidité de ces comparaisons ambitieuses, car l'auteur leur consacre seulement 8 pages, ce qui laisse le lecteur insatisfait face à des conclusions stimulantes, mais brèves. Cette première partie s'achève par un article consacré à l'identité noble, depuis les valeurs morales jusqu'au positionnement nobiliaire face aux hommes de loi et aux militaires. La seconde partie s'articule autour de la notion de noblesse seconde. Cette expression a été forgée sur le modèle de la bourgeoisie seconde qu'avait utilisé Henri Drouot à propos de l'opposition des notables urbains médians à l'encontre des officiers du roi, et elle fut employée une première fois au séminaire de Denis Richet, à la fin des années 70 (Robert Descimon, „Chercher de nouvelles voies pour interpréter les phénomènes nobiliaires dans la France moderne”, Revue d'histoire moderne et contemporaine, 1999, t.46, p.11). À partir d'un colloque à Oxford en 1989, Jean-Marie Constant a mis en vogue cette expression et l'a popularisée dans ses divers ouvrages. Elle désigne les élites nobiliaires situées juste en dessous de la grande aristocratie des pairs et des ducs. Ainsi, ces lignages encadrent le pays, ils servent de relais au pouvoir monarchique et aux princes; pour la Champagne, Laurent Bourquin a dénombré sept lignages qui relèveraient de la noblesse seconde; pour le Limousin, Michel Cassan en compte cinq. Il s'agit donc de l'élite nobiliaire provinciale. Après une contribution générale sur „ce groupe socio-politique dans la France de la première moitié du XVII^e siècle”, l'étude des comportements de „barons français” pendant les guerres de Religion s'appuie sur l'utilisation des notices consacrées aux chevaliers de l'ordre de Saint Michel entre 1560 et 1610, et débouche sur la réalisation d'une typologie des conduites et des fidélités nobles. Une étude de cas est consacrée aux Du Bueil, modèle de noblesse seconde dont la généalogie et les parcours sont reconstitués par l'auteur, depuis le XIV^e siècle jusqu'au poète Racan (1589-1670). L'attention que porte la noblesse à l'exploitation de son patrimoine constitue un des thèmes importants des travaux de Constant, en opposition avec le stéréotype du noble dispendieux. Dans l'étude de la baronnie d'Auneau (qui appartenait aux de Sourdis), il démontre la hausse constante des revenus de cette baronnie jusqu'à la Fronde, puis l'extension de sa superficie, ce qui constituerait une preuve de l'intérêt manifesté par ses détenteurs. Les deux derniers articles de cette partie s'orientent vers une étude anthropologique de la noblesse. La confrontation de deux œuvres littéraires, l'Astrée d'Honoré d'Urfé et les Bergeries de Racan, confirme la place spécifique du château dans la mentalité nobiliaire, sorte de refuge utopique pour une noblesse qui se croyait encore libre. Avec „l'amitié: moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la 1^e moitié du XVII^e siècle”, l'auteur participe aux tendances récentes de l'histoire politique, et insiste

sur les facteurs psychologiques, sur les réseaux et sur les solidarités plus que sur les conflits, les intérêts et les rapports de domination. Si la phrase célèbre de Montaigne à l'égard de La Boétie („parce que c'était lui, parce que c'était moi") oblige à prendre en compte la portée de l'amitié dans les solidarités humaines, et en particulier parmi les élites, on peut s'étonner de l'affirmation bien générale selon laquelle les nobles „étaient porteurs de vertu, de liberté, de l'idée que la conscience individuelle doit l'emporter sur la raison d'état, de solidarités qui prenaient la forme ancienne de l'amitié, mais annonçaient les futures organisations politiques que seront les partis politiques tels que nous les connaissons" (p.187). La troisième partie est composée de sept contributions. Elle traite des dissidences nobiliaires, d'une part pendant les guerres de Religion, puis sous les ministériats de Richelieu et de Mazarin. Ces analyses renforcent la thèse que la noblesse était un frein à l'avancée de l'Etat moderne et de la monarchie absolue, que cette dernière s'est efforcée de mettre au pas ces franges rebelles „d'hommes libres". Commençant par l'étude de la noblesse protestante dans la seconde moitié du XVI^e siècle, J-M Constant souligne que les structures ligueuses et celles des villes protestantes du sud de la France correspondaient à l'imaginaire politique du XVI^e siècle, avec un „protecteur, grand seigneur, chargé de la défense" (p.202). Par la description rapide des idées politiques d'un gentilhomme réformé, le poète Jean de la Taille, publiées dans *Le Prince nécessaire* (1572), l'aspiration à entourer le pouvoir politique de conseils apparaît nettement au sein de la noblesse moyenne - La Taille proposant la création d'un conseil des grands et d'un conseil de nobles moyens pour soutenir le roi! Une rapide biographie d'Henri de Guise (p.217-225) illustre l'incompréhension nobiliaire à l'égard des mutations du pouvoir royal et du rôle qu'il assigne aux grands lignages. La partie qui traite de la période 1640-1660 est la plus stimulante de l'ouvrage. Les trois articles qui la composent développent des thèses séduisantes. Comme il l'avait déjà constaté dans son étude doctorale sur la Beauce, J-M Constant voit dans les assemblées de noblesse qui se tiennent sous la Fronde un instrument spécifique entre les mains de la noblesse moyenne, dont le jeu est distinct de celui des princes d'une part, et de celui des petits nobliaux, d'autre part. Qu'il s'agisse d'assemblées reconnues, comme en 1649 et en 1651 (p.239-252) avec le rêve de bailliages unis, de réunions plus clandestines, comme pendant la révolte nobiliaire de 1658-1659 en Orléanais (p.253-253), ou durant la cabale des Importants de 1643 (p.265-277), à chacune de ces tentatives politiques, la noblesse moyenne se confronte au pouvoir monarchique et à ses agents, dont certains grands aristocrates sont les instruments. Doit-on aller jusqu'à penser que les échecs des assemblées nobiliaires sont autant d'impasses pour les formes anciennes de pratiquer la politique et que les tentatives de révolution nobiliaire appartiennent à un „combat d'arrière-garde" face à la montée de la „techno-structure" propre à l'Etat moderne (p.252)?

Cusas: Le statut de la noblesse

Eric Cusas: *Le statut de la noblesse en France et en Belgique*. Paris, 2002. (La noblesse et les titres subsistent dans de nombreux états européens. En France, la République reconnaît certains titres et en autorise le port. Quels sont ces titres? Quelle en est l'origine? Comment se transmettent-ils? Passent-ils de l'adoptant à l'adopté? Peuvent-ils être relevés et à quelles conditions? La jurisprudence en matière d'armoiries et du nom y est également traitée. En Belgique, noblesse et titres font partie du quotidien. Comment se recrute la noblesse? Quelles sont les procédures en vigueur? Quelle est l'étendue de la prérogative royale?)

Cuvillier: Famille et patrimoine

Jacques Cuvillier: Famille et patrimoine de la haute noblesse française au XVIII^e siècle. Paris, 2005. *(Par le jeu d'alliances conclues entre familles de la haute noblesse, appelées à se rencontrer et à se fondre, une branche familiale naît de ces rapprochements. Le prestige et la considération attachés aux noms de la lignée étant établis à un haut niveau, le caractère principal de cette famille ne réside plus guère, au fil des ans, que dans l'importance et la diversité de ses éléments patrimoniaux. Ce patrimoine constitue une très importante fortune nobiliaire à prédominance foncière, dont toutes les composantes méritent examen, en suivant le parcours familial dans le détail des éléments analysés.)*

Defauconpret: Les preuves de noblesse

Benoît Defauconpret: Les preuves de noblesse au XVIII^e siècle. La réaction aristocratique, avec un recueil de tous les ordres, honneurs, fonctions, écoles, chapitres, réservés à la noblesse. Paris, 1999. *(Le recueil complet des places nobles et des preuves y donnant accès, soit quelque 200 notices sur les honneurs, fonctions, écoles et chapitres réservés à la noblesse du XVIII^e siècle, accompagné d'une étude qualitative et quantitative sur l'évolution de ces places nobles et du recours aux preuves de noblesse au long du siècle.)*

Degenne – Forse: Les réseaux sociaux

Alain Degenne, Michel Forse: Les réseaux sociaux. Paris, 1994. *(L'ouvrage de Degenne et Forse peut être considéré comme „le” manuel en langue française de l'analyse des réseaux sociaux. De fait, il n'y a pas pour l'instant d'autre ouvrage en français qui se propose, comme celui-ci, de couvrir l'ensemble des concepts, des méthodes et des apports de l'analyse de réseaux. Sa lecture est relativement facile, et les mathématiques, si elles n'en sont pas absentes, n'y sont pas cependant trop envahissantes. Il est donc recommandé d'aborder la question des „réseaux sociaux” par la lecture de cet ouvrage, qui permet de balayer rapidement l'ensemble du champ, tout en se méfiant toutefois d'un certain nombre de partis pris implicites des auteurs, qui peuvent éloigner parfois leur propos de la quête de neutralité qui doit caractériser un „manuel”: la double prétention à caractériser l'analyse des réseaux comme un paradigme à part entière, et à la faire reposer sur la théorie de l'acteur rationnel, peut prêter à plus de discussions qu'ils ne le laissent entendre. N'empêche: vous avez certainement intérêt à acquérir cet ouvrage, pour pouvoir le gribouiller à loisir... Dans un format beaucoup plus réduit, on peut aussi „entrer” dans le thème par le „Que-Sais-Je?” d'Emmanuel Lazega: Réseaux sociaux et structures relationnelles (1998), Paris, Presses Universitaires de France.)*

Dioudonnat: Le simili-nobiliaire

Pierre-Marie Dioudonnat: Le simili-nobiliaire français. Paris, 2002. *(Pratique aristocratique à l'origine, l'usage du nom à particule a débordé, depuis des siècles, les limites de la noblesse stricto sensu, et celui des titres a suivi. Les 6000 noms de la noblesse d'apparence sont ici révélés, localisés, analysés, expliqués - en un répertoire unique, de nobliau A à Z. Au-delà d'un dictionnaire d'histoire des noms, objectif par nature (des faits, des dates), c'est un panorama sans préjugé ni complaisance de la société française contemporaine, de ses nostalgies et de ses mythes, que l'auteur a voulu dresser à travers l'examen précis de comportements patronymiques particuliers. Travaillant depuis plus de trente ans sur les noms à particule et leur ancrage historique, social et psychologique, Pierre-Marie Dioudonnat est le spécialiste incontesté de la question.)*

Duhamelle: L'héritage collectif

Christophe Duhamelle: L'héritage collectif. Familles, institution et société dans la noblesse de l'église Rhénane, du XVIIe au XVIIIe siècles. Paris, EHESS, 1998. *Avant 1803, un dixième des Allemands vivaient dans des principautés ecclésiastiques dirigées par des archevêques-Électeurs, des princes-évêques ou des princes-abbés. Malmenés par la Réforme, puis méprisés par les Lumières, ces États d'Église ne manquaient pas de contempteurs. Ils ont néanmoins longtemps perduré, grâce à la force d'inertie d'un Saint Empire mué en conservatoire des différences, mais aussi parce qu'ils ont su acquérir une grande stabilité, à laquelle leur nature élective (les princes ecclésiastiques sont choisis par des chanoines) ne les prédisposait guère.*

Parmi les évêques ou les chanoines, les mêmes noms reviennent sans cesse. En Rhénanie surtout, une catégorie bien particulière de la noblesse allemande, la chevalerie immédiate, est en effet parvenue à établir sur les principautés d'Église un monopole solide et durable. Ces nobles y gagnent le règne, la puissance et la gloire, alors même que leur refus de se soumettre aux grandes dynasties de la région semblait les condamner.

Ayant saisi le pouvoir, ils sont cependant aussi saisis par lui : ils doivent s'adapter aux conditions de son exercice, qui exige le célibat pour ceux qui le détiennent et interdit toute mésalliance à leurs familles. Comprendre la spécialisation ecclésiastique des chevaliers rhénans ne peut donc se faire qu'au travers de leurs comportements familiaux : les stratégies matrimoniales et la discipline des lignages garantissent à la fois la survie de la chevalerie et celle des États d'Église.

Au confluent du confessionnel, de l'institutionnel et du familial, cet ouvrage démontre donc le processus complexe par lequel un groupe nobiliaire s'identifie à un mode de domination, c'est-à-dire devient son meilleur rempart, mais est également modifié par lui. À partir du cas rhénan, cette histoire sociale des institutions du Saint-Empire mène ainsi à une réflexion sur la vitalité des noblesses de l'Europe moderne.

Tables des matières

Introduction 9

Première partie: une oligarchie ecclésiastique

Chapitre I – La chevalerie immédiate 15

Feodalité et corporatisme 15

Entre Empereur et principautés territoriales 22

La chevalerie et l'Église d'Empire 27

Chapitre II – La mainmise sur l'Église d'Empire 29

Les États ecclésiastiques 29

Un monopole nobiliaire: les preuves de noblesse 34

La noblesse d'Église en chiffres 38

La présence dans l'appareil d'État 48

Chapitre III – Les dividendes du monopole 55

Les revenus des peébendes 55

Les revenus des charges laïques 62

Corruption et esprit de famille 63

La richesse des familles 67

Chapitre IV – Le poids du familial 73

Le recrutement des chanoines 73

L'omniprésence du vocabulaire familial 78

Familles et prébendes 82

Une hérédité élective 86

Deuxième partie: la stratégies matrimoniales

Introduction 97

Chapitre V – La géométrie des alliances 99

La mémoire généalogique 99
Un champ d'alliance fermé et spécialisé 107
Centralité ou polarité des champs d'alliance 113
Un révélateur: les dots 119
Chapitre VI – La mécanique des alliances 125
Devoirs et interdits 125
Les figures de l'alliance 131
Chapitre VII – La physique des alliances 145
Les forces centrifuges 145
L'aimant des Habsbourg 153
Chapitre VIII – L'alchimie des alliances 165
La pierre de touche des factions 165
Le précipité de la réussite 174
Le réactif de la "dynastisation" 185
Troisième partie: l'ordre du lignage
Introduction 193
Chapitre IX – "Le jardin doit aussi être réparti et partagé en son milieu" 195
Les pesanteurs juridiques 195
Le danger de dispersion 199
Les éléments de cohésion 206
L'exclusion des filles 208
Chapitre X – Le resserrement du lignage 217
La maîtrise de la reproduction biologique 217
La maîtrise de la reproduction sociale 232
La maîtrise du patrimoine 244
Chapitre XI – La discipline des destinées 257
La femme mariée, entre dépossession et intégration 257
Les ecclésiastiques, entre renoncement et intervention 269
Chapitre XII – Un modèle familial? 285
Stabilité et mise en scène du lignage 285
Les interventions extérieures 290
Sentiment de contrainte et contrainte du sentiment 297
Conclusion 311
Annexes Sources 317
Orientation bibliographique 329
Index 345
Table des illustrations 363
Table des matières 365

Garnot: Parlementaires contre ducs et pairs

Benoît Garnot: *Parlementaires contre ducs et pairs: les fondements théoriques d'un conflit au sein des élites (fin XVII^e siècle–début XVIII^e siècle)*. Cahiers d'histoire 4 (2000). (L'article compare la pensée d'un duc et pair, Saint-Simon, et celle d'un magistrat, Durand, avocat général au parlement de Bourgogne, à propos de la place respective que doivent occuper dans la société de l'époque la haute magistrature et la haute noblesse. Cette présentation permet une analyse des fondements théoriques d'un conflit au sein des élites à l'apogée de la monarchie absolue française.)

Gribaudo (dir.): Espaces

Gribaudo, Maurizio (dir.): *Espaces Temporalités Stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*. Paris, 1998.

*Note de lecture réalisée par Solène Mazas et Philippe Roman (ENS-LSH)
GRIBAUDI Maurizio, et alii (1998), Espaces, Temporalités, Stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 346 pages.*

Cette note de lecture présente l'avant-propos que Maurizio Gribaudo a rédigé pour cette ouvrage collectif publiésous sa direction, ainsi que sa propre contribution individuelle.

Table des matières de l'ouvrage

Avant-propos, par MAURIZIO GRIBAUDI 5

Réseaux et inscriptions sociales

MICHAEL EVE : Qui se ressemble s'assemble ? Les sources d'homogénéité à Turin 43

MAURIZIO GRIBAUDI : Réseaux egocentrés et inscriptions sociales. Continuités et discontinuités

dans les formes de structuration de l'espace parisien 71

RISTO ALAPURO : Continuités et discontinuités des réseaux d'enseignants à Helsinki et à Paris 121

Réseaux et inscriptions spatiales

BABRIELLA GRIBAUDI : Identité sociale et territoire. Naples entre centre et périphérie 145

FLORENCE MAILLOCHON : Réseaux utopiques. Formes de relations et pratiques spatiales à Paris 169

Réseaux et représentations sociales

GIULIANA MANDICH : Pratiques de sociabilité et tissage du réseau. L'exemple de Cagliari 209

NELLY ASKOUNI: Réseaux et modes d'intégration du milieu enseignant. Une lecture des données

Athéniennes 235

ZACARIAS MONTOKIAS : Réseaux et parcours. La construction ordinaire d'un tissu de liens

personnels à Madrid 255

ANNA MARIA GATTI : Cagliari les hommes ont des amis, les femmes des parents 289

Annexe 1. L'enquête: méthode et déroulement pratique 313

Annexe 2. Le cahier d'enregistrement 327

Bibliographie 331

Table des tableaux 341

Table des figures 343

Avant-propos

Cet ouvrage est un ensemble d' "exercices méthodologiques" travaillant les concepts de lien et de réseau à partir d'enquêtes empiriques. Soulignant le problème de la rigidité et des limites des concepts classiques de la stratification sociale, les articles de cet ouvrage se proposent de mettre en question sociologiquement la variété et la complexité des pratiques déployées. Il s'agit d'observer la trame complexe des liens sociaux et de leurs interdépendances, en prenant en compte leur dimension temporelle. A la dimension empirique de ces « exercices méthodologiques » répond une dimension conceptuelle. L'explication de formes complexes de structuration sociale requiert des notions adéquates. Les chercheurs se livrent à des « exercices méthodologiques » sur des objets empiriques communs : les réseaux de relations égocentrés d'un groupe d'acteurs sociaux contemporains. Leur méthode consiste à isoler un échantillon de réseaux actifs et égocentrés d'individus choisis à partir d'une série de critères communs : âge, composition de la famille, activité professionnelle (des enseignants du

secondaire, des ingénieurs et des médecins). Après avoir tenu un carnet répertoriant leurs relations sociales quotidiennes chaque individu a passé un entretien approfondi. Maurizio Gribaudo se livre ensuite au parcours épistémologique de la « structural analysis », discipline qui aborde les réseaux sous un angle « structurel » (le réseau est alors vu comme un système) et se place en porte-à-faux par rapport à cette approche. Il évoque trois textes fondateurs de la « structural analysis » : l'ouvrage de R.S. Burt, *Toward a structural theory of action*, travail de formalisation à l'origine de nombreux logiciels de réseaux, *Social structure*, de Berkowitz et Wellman, travail de délimitation paradigmatique, et *Social network analysis*, de J.Scott, manuel d'introduction aux techniques d'analyse. Maurizio Gribaudo choisit de s'attarder plus longuement sur l'ouvrage de J.Scott. Pour cet auteur, la spécificité de la « structural analysis » serait d'étudier des structures particulières qui se situeraient à un niveau d'échelle de type mésoscopique (systèmes de parenté, structures communautaires...), le concept principal étant moins celui de lien ou de relation que celui de système. Ce qui fait la force de la « structural analysis » pour Scott, est le fait qu'elle se présente comme une panoplie de méthodes statistiques et mathématiques. Scott construit également dans son ouvrage l'arbre généalogique de la discipline. Il distingue trois lignées principales : en premier la sociométrie de Moreno, puis les travaux de Warner et Mayo et enfin les travaux de Gluckmann sur les dynamiques de conflit et de cohésion dans les sociétés africaines et ceux de la Manchester School. (Scott critique leur insistance à analyser des réseaux individuels). Pour Scott, une percée cruciale est effectuée à l'Université de Harvard où Harrison White et ses collègues « arrivent à établir solidement l'analyse des réseaux sociaux comme une méthode d'analyse structurelle ». Il affirme ainsi l'importance de la formalisation mathématique. De son côté, Maurizio Gribaudo critique l'approche systématiquement mathématique de l'école d'Harvard, approche qui s'est exercée selon lui au prix de l'appauvrissement de la problématique attachée aux concepts de lien et de réseau. Il préfère s'intéresser aux travaux plus attentifs aux mécanismes d'interactions des relations sociales et surtout à leur dimensions temporelle. La notion de réseau exige pour Maurizio Gribaudo une généalogie plus contextuelle, une généalogie rapportée à l'école de Manchester (Gluckmann) et à son approche anti-structuraliste. L'école de Manchester rompt avec la conception structuro-fonctionnaliste qui interprète le contexte uniquement comme élément de contrainte des individus. Cette approche place le conflit au centre de l'analyse. Elle voit l'introduction du concept d'« analyse de situation » et accorde une grande importance à la dimension de processus. Maurizio Gribaudo souligne que les chercheurs de Manchester ont été à l'origine d'une mutation importante du statut heuristique du concept de réseau. Le réseau de relations égocentré se présentait non comme le lieu où se referment les sphères du privé mais comme le centre nodal qui confirme, reproduit ou transforme les éléments clés qui structurent concrètement l'espace d'une société. Nous pouvons relever trois points essentiels développés par l'école de Manchester : l'idée de différenciation des formes, le déplacement de l'analyse du plan des formes à celui des mécanismes d'interaction, d'où le dernier point à savoir l'importance accordée aux réseaux égocentrés. L'école de Manchester se rapprocherait donc plus d'une lignée qui essaie d'expliquer les comportements à partir du modèle génératif que de la « structural analysis ». Pour Maurizio Gribaudo, les racines profondes des concepts de lien, réseau et configuration (il parle d'une "généalogie oubliée") sont à chercher dans la sociologie allemande de la deuxième moitié du XIXème siècle et de la première décennie du XXème . Il s'agit d'« un espace non paradigmatique » d'où émergent trois concepts : celui d'individu comme centre nodal de la construction du sens, celui de dynamique interactive (ex : concept de *Wirkungszusammenhang* de Dilthey) et celui de mécanisme génératif. Mais la sensibilité configurationnelle et générative de la sociologie allemande et des sociologues allemands émigrés (Moreno, Lewin...) a

été réduite au débat individualisme méthodologique/structuralisme fonctionnaliste. "S'est perdu ainsi l'élément central d'un individu rationalisant un réel qui existe et qui se modifie aussi à travers ses regards et ses interprétations". Or, pour Gribaudo, cette sensibilité est essentielle dans l'histoire du concept de réseau. Dans la fin de son avant-propos, Gribaudo revient sur les « exercices méthodologiques » qui seront développés dans cet ouvrage. La position théorique des différents chercheurs est éloignée de la « structural analysis », elle se rapproche des questions posées par les auteurs de la "généalogie oubliée". Revenons de façon plus détaillée sur la méthode utilisée. Chaque chercheur était chargé de trouver dans sa ville un groupe plus ou moins important de témoins disponibles pour enregistrer quotidiennement et pendant quinze jours l'ensemble de leurs divers contacts et de leurs échanges. Comme nous l'avions souligné, les intéressés devaient répondre à un certain nombre de critères : témoins nés dans la ville ou y ayant vécu pendant leur jeunesse, professions perçues comme moyennes, classe d'âge entre 35 et 45 ans. Chaque témoin a tenu un cahier tous les soirs sur l'ensemble des contacts qu'il a eus dans la journée. Le chercheur a ensuite rencontré de nouveau son témoin pour reconstituer le nombre de contacts réciproques existant entre les personnes enregistrées dans le cahier et pour récolter les éléments principaux de l'histoire de sa famille. Un des premiers résultats de ces exercices est la mise en évidence de la présence de phénomènes et de dynamiques proprement locaux. Maurizio Gribaudo insiste sur la présence de "formes de coagulation des pratiques et des ressources relationnelles marquant le maillage d'une même société". Un tel résultat montre bien qu'un paramètre n'a pas de valeur en soi mais uniquement dans le rapport avec les autres paramètres auxquels il se trouve relié. De plus, il est impossible de penser l'espace social comme étant structuré de manière homogène par les mêmes phénomènes. Une autre dimension importante de ces exercices porte sur les rapports existant entre les perceptions que les acteurs ont de leurs espaces relationnels, leurs représentations et leurs pratiques (Exemple : les catégories de la "modernité" et de la tradition dans les travaux de Gabriella Gribaudo et Anne-Maria Gatti). En conclusion, le réseau égocentré ne serait qu' "une variable exogène et unique qui détermine les modes de circulation d'une trame d'opportunités". Il faut revenir au concept de configuration qui permet de considérer les réseaux comme les cadres et les objets de l'action sociale. Réseaux égocentrés et inscriptions sociales : continuités et discontinuités (Maurizio Gribaudo) Dans son exercice, Gribaudo souligne son souci de définir et d'éclairer l'objet « réseau ». Quelques questions se posent à lui : quelle est la spécificité de cet objet ? sa capacité de restitution de phénomènes sociaux complexes ? Gribaudo refuse de voir dans les réseaux égocentrés de simples « morceaux de vie ». Les réseaux égocentrés restituent selon lui une image fine des différentes manières qui lient et segmentent un espace social. Le chercheur essaye de dépasser les catégories utilisées habituellement par la stratification sociale, catégories qu'il juge partielles. L'exercice méthodologique se compose de trois parties : une observation des données récoltées, une analyse plus fine des données et finalement l'interprétation de ces données. Un des points importants est le caractère intentionnellement expérimental de l'exercice.

A la lecture des données, on peut constater qu'il n'existe pas de forme typique des connexions internes à l'espace social ; ce qui signifie donc une grande dispersion et une forte différenciation. Les réseaux sont considérés du point de vue de leurs traits formels (densité et superposition de leurs liens). La métaphore du maillage a permis de traduire formellement certains modèles sociaux (cf « modèle communautaire » et « moderne », « échelle de modernité »). Or Gribaudo constate une inadéquation de ces modèles par rapport aux faits observables : dans son échantillon parisien il remarque tous les types de densité et de superposition de liens (la densité va de 7 à 50) pour les trois profils professionnels observés

(médecins, ingénieurs, professeurs du secondaire). D'où l'impossibilité d'individualiser des groupes modaux car la distribution des différentes densités est très dispersée tant au niveau global qu'au niveau des groupes professionnels. Ces réseaux se différencient aussi par leur structure interne, leur manière de rapprocher ou de séparer les personnes et les sphères d'activité. Le continuum exprimé par la morphologie des liens (projection sur un plan à 2 dimensions des liens qui relient les points d'un réseau en respectant un critère de centralité et de réciprocité) met en avant une opposition entre des réseaux dont les liens forment une nébuleuse unique et des réseaux caractérisés par une présence importante de composantes connexes clairement séparées. L'espace social apparaît alors comme un terrain caractérisé par la variabilité. Les réseaux se différencient aussi par rapport à une série de paramètres structurels (âge, profession, ancienneté des liens). On doit donc attribuer une certaine partialité aux analyses qui découpent l'espace social par groupes modaux de comportement. M. Gribaudi se livre ensuite à une analyse des données. Il en ressort une configuration très diversifiée des réseaux et des paramètres : pas de comportements typiques illustrant un modèle de sociabilité urbaine, une forme familiale dominante ou une spécificité du milieu professionnel. Premier constat : la variabilité observée dans les formes du maillage social semble s'expliquer par une forte interdépendance des paramètres observés. D'où la conclusion selon laquelle chaque réseau égo-centré est la cristallisation momentanée d'un parcours individuel temporalisé à l'intérieur d'un espace social. C'est pourquoi le concept de configuration semble le plus approprié pour conceptualiser les dynamiques de réseaux puisqu'il prend à la fois en considération les niveaux individuels et global (choix et dynamiques individuelles, et stratification du social). Exemple de Jacques et de Carole : 2 réseaux monoprofessionnels qui se différencient par la configuration dont ils sont issus ; pour le cas de Jacques il s'agit d'une ascension professionnelle qui se caractérise par un rétrécissement à l'intérieur de l'espace professionnel et d'une seule classe d'âge, dans le cas de Carole son univers relationnel est la reproduction de celui de sa famille d'origine. On a des réseaux à forte différenciation professionnelle caractérisés par une superposition et une connexion des liens très importantes. Enfin, Maurizio Gribaudi propose quelques généralisations. On pourrait relever, derrière la complexité importante des réseaux égo-centrés, la présence d'un nombre limité de mécanismes : le réseau égo-centré, le concept de configuration et les données relationnelles. La démarche biographique utilisée par Gribaudi et les autres chercheurs a permis de mettre en avant la complexité d'éléments qui se nouent dans les mailles du tissu et la particularité des mécanismes présidant à leur articulation. La complexité est propre à la nature même de ces phénomènes sociaux. Chaque réseau et chaque maillage ont à la fois un caractère individuel et général. Ainsi la métaphore configurationnelle, contrairement aux représentations habituelles en termes de couches ou de groupes, permet de représenter avec précision les maillages sociaux et leurs dynamiques. En effet, la valeur d'une relation dépend de tous les autres liens présents dans le même maillage. Nous avons vu que la signification des relations de travail devait être considérée dans les rapports que ceux-ci entretiennent avec les autres liens enregistrés (ex : réseau de Carole). D'autre part, seul le concept de configuration permet d'assumer le phénomène de la diversification des maillages mais aussi d'en expliquer la nature et le statut heuristique. L'instrument méthodologique utilisé devient donc le continuum, l'espace couvert par la variation des formes, et non la catégorie. Un des éléments importants qui ressort à la lumière de cet exercice méthodologique est la dimension temporelle des maillages. L'espace social est marqué par des logiques configurationnelles. La métaphore de la sphère et les catégories traditionnellement utilisées ne peuvent être que partielles.

Guette – Déceneux: La noblesse en France

Pierre-Gabriel de La Guette – Marc Déceneux: La noblesse en France, son histoire, ses règles, son actualité. Rennes, 2002. (*Porteuse de noms prestigieux, illustrés dans l'histoire de notre pays depuis mille ans, la noblesse française existe toujours, alors que nous entrons en un nouveau millénaire. La fascination qu'elle exerce dans l'imaginaire marque plus que jamais la mythologie sociale de notre époque: parée de la nostalgie, sans cesse grandissante, du „bon vieux temps”, elle incarne des valeurs de vie fondamentales, que nous devinons menacées par l'uniformisation et le matérialisme croissant de la société occidentale. C'est là une excellente raison de la mieux connaître: quelle est l'origine de la noblesse et comment s'est-elle constituée? Quels étaient ses devoirs et ses privilèges? Que signifient exactement les titres nobiliaires? Quels sont les signes de reconnaissance par lesquels elle s'est identifiée? Comment, enfin, se définit-elle aujourd'hui? Ce livre, avec clarté et simplicité, répond à ces questions.*)

La Barre de Raillcourt: Les titres authentiques

Dominique de La Barre de Raillcourt: Les titres authentiques de la noblesse en France. Paris, 2004. (*Après douze ans de travail, cet ouvrage propose un tri, sinon parfait, du moins exhaustif des titres authentiques. Il se compose de quatre dictionnaires, tant les voies d'accès à l'anoblissement sont multiples : les titres héréditaires de la noblesse royale et impériale, les titres personnels, les familles recues aux honneurs de la cour au XVIII^e et les titres créés par les papes après 1791. Sur les 40. 000 personnes qui composent les 3000 familles subsistantes de la Noblesse en France, seuls 1300 personnes (environ) peuvent se prévaloir d'un titre authentique. Ce catalogue fournit, en quatre chapitres distincts: 1) les familles gratifiées d'un titre nobiliaire royal ou impérial, 2) les familles dont un membre a été gratifié d'un titre nobiliaire personnel, 3) les familles reçues aux „Honneurs de la Cour”, 4) les familles françaises qui, depuis 1791, ont reçu un titre du Pape.*)

Levantat: Ducs et pairs

Christophe Levantal: Ducs et pairs et duchés-pairies laïques à l'époque moderne: 1519-1790: dictionnaire prosopographique, généalogique, chronologique, topographique et heuristique. Paris, 1996. (*Ce monument a pour but de faire connaître l'institution de la pairie française dans ses deux composantes: les hommes qui l'incarnent et les entités territoriales qui la soutiennent. Ce livre qui comporte 640 notices consacrées aux duchés-pairies intéressera les historiens de la noblesse, généalogistes, archivistes et bibliothécaires.*)

Levy – Louis: Ducs et pairs

Claude Levy – Louis Henry: Ducs et pairs sous l'Ancien Regime. Caractéristiques démographiques d'une caste. Population 5 (1960). (*Les statistiques démographiques concernent, le plus souvent, l'ensemble d'une population, l'influence du niveau social étant, dans la plupart des cas, difficile à déterminer correctement. Cette lacune est source de confusions. Par contre, pour certaines époques, ou il n'est possible de saisir qu'une classe sociale, le danger est de généraliser à l'ensemble les résultats observés pour une fraction très réduite de la population et nullement représentative. Lorsque, comme aux XVII^e et XVIII^e siècles, une minorité aristocratique vit au milieu d'une masse populaire, le double risque apparaît nettement: tantôt, sur le vu de données partielles ne s'appliquant qu'à une très faible minorité, on en déduit une loi générale, tantôt l'utilisation de statistiques d'ensemble noie cette minorité dans la masse anonyme. Or, il est d'autant plus intéressant de connaître les résultats propres à la classe dirigeante que souvent,*

celle-ci est en avant-garde dans l'évolution démographique, de sorte que l'histoire de la population n'est pas bien comprise, sans la connaissance des mouvements de cette avant-garde. C'est pourquoi l'étude de M. Louis Henry et Mlle Claude Levy est extrêmement instructive. Le XVII^e et le XVIII^e siècle qu'elle couvre constituent, à la fois, la période prestatistique et la période où a commencé la limitation des naissances dans la famille, en France. Comme la France a été elle-même en avant-garde sur les autres pays dans ce domaine, des relevés portant sur un nombre limité de familles prennent une portée exceptionnelle par l'ampleur des mouvements qu'ils annoncent.)

Major: Representative Government

J. Russell Major: *Representative Government in Early Modern France*. London, 1982. *(A mass of interesting information, but some improbable and anachronistic interpretations.)*

Marion: Dictionnaire des institutions

Marcel Marion: *Dictionnaire des institutions de la France aux 17^e et 18^e siècles*. Paris, 1923. *(Un ouvrage incontournable pour comprendre les institutions... même si certaines notices auraient besoin d'une mise à jour.)*

Maugard: Remarques sur la noblesse

Antoine Maugard: *Remarques sur la noblesse: étude et projet de réforme du second ordre à la veille de la Révolution*. Paris, 1991. *(Étude très précieuse sur les preuves de noblesse complétée par des analyses très documentées sur la dignité de chevalier et la valeur du titre d'écuyer. ce livre dévoile des projets de réforme du second ordre: établissement d'une caisse de secours pour la noblesse pauvre, réforme des anoblissements, création d'une chambre héraldique.)*

Mousnier: Les institutions de la France

Roland Mousnier: *Les institutions de la France sous la monarchie absolue 1598-1789*. Paris, 1970. (2 tomes) *(Derrière un titre un peu austère qui évoquerait la sécheresse d'une histoire institutionnelle, l'auteur n'oublie jamais les hommes, qui sont „partie intégrante de l'institution”. Derrière une définition qui amène à étudier l'Etat et ses moyens, le roi, la fonction publique, le gouvernement, justice et police, la fiscalité, l'auteur s'attache à montrer qu'une institution, c'est „d'abord une idée directrice” puis des procédures mises en œuvre par un groupe d'hommes. Ainsi, d'une histoire institutionnelle qui part des coutumes, édits, ordonnances, règlements divers, correspondances administratives, registres officiels et actes les plus divers de la pratique, etc., l'auteur trace le cadre d'une histoire sociale dont l'ambition est d'atteindre „les relations effectives des hommes entre eux”. Car l'application des lois dépend bien des hommes et des groupes d'existence auxquels ils appartiennent. C'est pourquoi l'étude sociale des membres de telle ou telle institution est-elle aussi indispensable que celle des rouages de l'administration à laquelle ils appartiennent. Cette ambition d'une étude de psychologie collective, même si elle reste plus programmatique qu'effective, fait un des charmes de la lecture d'un ouvrage qui reste d'érudition. Il est naturellement impossible d'évoquer en quelques lignes l'ampleur de vues ici rassemblées. Après une étude de la constitution sociale qui revient sur la façon dont les contemporains considéraient la société d'ordres dans laquelle ils vivaient, puis sur les ordres en général, la deuxième partie est consacrée à celle du fonctionnement de l'Etat. D'une précision inégalable sur tous les rouages de l'administration d'Ancien Régime, l'ouvrage*

montre notamment comment le gouvernement a connu des modifications profondes. Alors que les offices contribuaient à renforcer des chaînes d'intérêt et d'influence - cette fameuse société holiste soulignée par des sociologues comme Louis Dumont, de grands pas ont été faits en direction de la création d'un corps de fonctionnaires, „avec tout ce que ces mouvements impliquent de changements dans l'équilibre et les relations des ordres sociaux et sans doute dans la constitution de nouveaux groupes sociaux et peut-être de nouvelles strates sociales”. La fin du XVII^e siècle a joué à cet égard un rôle déterminant par l'importance de la mobilisation des ressources que nécessitèrent les guerres louis-quatorziennes: comme le rappelle Roland Mousnier dans sa conclusion, „la guerre a été le plus grand moteur des transformations de l'Etat et de la société, un moteur plus puissant et plus efficace que l'économie”.)

Petiteau: Élités et mobilité

Nathalie Petiteau: Élités et mobilité: la noblesse d'Empire au XIX^e siècle (1808-1914). Paris, 1997. (Célébré par de multiples biographies retraçant les exploits de ses membres, étudiée jusqu'à présent dans le court terme ou dans des perspectives institutionnelles, la noblesse créée par Napoléon I^{er} en 1808 n'avait pas fait jusqu'alors l'objet d'une synthèse prenant en considération l'ensemble du groupe sur plusieurs générations. Sur quelles bases a été créée la noblesse d'Empire et comment s'est-elle intégrée à l'aristocratie après la chute de l'Empire ? Cet ouvrage très documenté étudie l'évolution de ce groupe social jusqu'en 1914. Nombreuses annexes et généalogies.)

Yves Lequin recenziója

Paru dans Cahiers d'histoire, numéro 1998-1

La création d'une noblesse d'Empire constitue l'une des initiatives les plus décriées de l'épisode napoléonien. L'empereur lui-même y a contribué en dénonçant, après sa déchéance, la trahison d'un corps qui lui devait tout et s'était dérobé au moment de l'épreuve. Le discours n'est pas plus favorable chez les romanciers — voyez Balzac, plein de mépris pour ces reîtres pillards et ces parvenus douteux — et les historiens du XIX^e siècle. Et, peu soucieuse d'histoire sociale, l'immense littérature napoléonienne postérieure n'a guère dépassé, à son sujet, l'anecdote. C'est cette lacune que prétend combler le livre de Natalie Petiteau — une thèse " nouveau régime " — et il faut d'emblée dire qu'elle y parvient avec éclat. Voici donc, pour la première fois, l'analyse spectrale d'un groupe méconnu ; sur la longue durée de trois générations, restitué par une prosopographie de plusieurs centaines de familles, dont le devenir est reconstruit en croisant annuaires, sources publiques, archives de l'Enregistrement, papiers notariaux et aussi fonds privés.

Annoncée par la mise en place de la Légion d'honneur en 1802, puis de la cour et de la famille impériales en 1806, la création en 1808 d'une noblesse d'Empire répond à trois préoccupations. D'abord, sur le court terme, celle d'affermir la jeune dynastie en l'appuyant sur un corps hiérarchisé, des chevaliers aux princes d'Empire, qui lui soit totalement dévouée puisque né d'elle, et d'elle seule. Puis, de façon plus fondamentale, mettre en place un corps intermédiaire solide, une " masse de granit ", entre le pouvoir et le peuple. Enfin, refondre un ordre social ébranlé par la secousse révolutionnaire. D'où sa double légitimité : c'est d'abord une méritocratie, qui reflète le nouvel idéal d'organisation de la société ; nombre des nouveaux anoblis, qui se distinguaient déjà par un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne, ont participé aux événements de la Révolution, même si c'est à ses épisodes les plus modérés ; ainsi, par exemple, la géographie des militaires anoblis reproduit, en partie, celle de l'engagement patriotique de l'an II. Mais, d'autre part, le mérite se mesure, et est reconnu comme tel, par le seul

engagement au service de l'État ; c'est le renvoyer aux origines, quand les " milites " se distinguaient justement du commun par le service du monarque. La noblesse d'Empire est aussi réinvention d'une chevalerie, oubliée à la fin de l'Ancien Régime par une noblesse gâtée par l'argent et réduite à ne plus se ressentir et s'affirmer telle que par les liens et l'héritage du sang.

Si bien que la noblesse impériale est loin d'être, pour reprendre une formule de Louis Bergeron, un panthéon vivant de la gloire bourgeoise. L'immense majorité de ses membres est en effet distinguée à cause de leur manière de servir, ce qui explique que l'ancienne noblesse n'en soit pas écartée : ce sont ces " nobles refaits ", 22 % de l'échantillon ici présenté. Pour le reste, ou presque, voici donc des hauts-fonctionnaires, des présidents d'assemblée locale et, logiquement, des militaires (58 %), particulièrement nombreux aux grades inférieurs. Pour n'être pas oubliées, les nouvelles élites de l'économie sont plus rares, et les propriétaires terriens souvent préférés aux industriels et aux financiers, à l'image d'une France encore peu engagée dans la modernité ; l'empereur lui-même ne manquant pas d'affirmer que la richesse n'était pas une valeur en soi.

Que, au-delà, la naissance de la noblesse impériale réponde à une demande profonde du monde des notables, la multiplication des candidatures est là pour l'attester ; elle renvoie à l'hypothèse, tout à fait plausible, que, avant 1789, l'ambition des élites roturières était moins de détruire la noblesse que d'y être admises. En replaçant les destinées individuelles dans l'histoire plus longue des familles, Natalie Petiteau remarque d'ailleurs que pour nombre d'entre elles, le processus d'ascension sociale s'ancre dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, et que la Révolution les avait trouvées à ses portes. L'empereur, d'ailleurs, sait que sa noblesse ne peut s'inscrire à la fois que dans la durée et dans une certaine aisance matérielle, avant tout foncière : c'est le sens des majorats, qui conditionnent l'hérédité des titres, et que lui-même aide à constituer par de généreuses dotations financières aux moins favorisés, qui ne sont pas toujours les moins glorieux.

Et pourtant, la chute de l'Empire paraît porter un coup fatal à une aristocratie trop fraîche, trop liée aussi à ses succès, pour n'être pas fragile ; surtout, si certains de ses membres comptent parmi les plus illustres victimes de la Terreur blanche, il en est d'autres pour se rallier dès la Première Restauration à la Monarchie des Bourbons ; et sans retour. Et pendant tout le XIXe siècle, l'échec est patent de la volonté d'ancre un " parti " bonapartiste en son sein. Sans doute retrouve-t-on des nobles d'Empire parmi les activistes de la " quatrième dynastie ", de Louis XVIII aux débuts de la Troisième République ; mais ils sont une poignée, même sous le Second Empire, dont le personnel vient d'ailleurs, pour l'essentiel, et il en est même à se dresser contre le coup d'État du Deux décembre. Et, après 1871, en voilà même qui parient sur la République. En fait, en un siècle, la noblesse d'Empire ne s'est pas distinguée par des choix politiques spécifiques : à l'image de l'ancienne aristocratie et des élites bourgeoises, elle s'est reconnue d'abord dans la défense de l'ordre social au gré des régimes successifs avec, peut-être, une tentation plus forte vers le " mouvement ".

L'échec du projet politique ne doit cependant pas masquer la réussite du projet social de reconstruction des élites et de réinvention d'une aristocratie, et c'est là l'essentiel. Sans doute, un contingent relativement important d'anoblis ne débouchent-ils pas sur une lignée, et le nom disparaît presque aussitôt qu'apparu. Des autres, la réussite ne répond pas aux espoirs de la distinction, à la deuxième, et surtout à la troisième génération, où deux sur cinq des anoblis de l'échantillon

n'ont pas su accompagner une ascension sociale entamée sous l'Empire. Ce déclassement apparaît en fait dès la Monarchie de Juillet, au premier règlement successoral ; les échecs sont particulièrement nombreux au bas de l'échelle, où les biens originels étaient souvent modestes, et dont la liquidation forcée entraîne l'oubli du nom et la perte de la mémoire lignagère. Souvent dans l'enlèvement provincial des fonctions administratives médiocres ; pour ne rien dire des quelques inévitables rejets indignes

Mais, pour tous les autres — les trois-cinquièmes —, la réussite sociale est éclatante ; alors même que le XIXe siècle bourgeois n'offre plus autant d'opportunités d'ascension rapide, de gloire et d'enrichissement que ne l'avait fait l'épopée impériale. Le succès des nouveaux nobles est d'abord économique, d'autant que l'idée de dérogeance leur est étrangère ; et il est souvent acquis dans les secteurs de la modernité, charbonnages, transports fluviaux, chemins de fer, banque, où ils jouent parfois un rôle pionnier : on savait déjà la boulimie entrepreneuriale d'un Soult ou d'un baron Reille. L'essentiel tient cependant au développement de leur richesse foncière — et l'une des " masses de granit " de la thèse est précisément constituée par l'analyse qui est faite des modes de constitution de sa puissance terrienne, et aussi des alliances qui l'accompagnent. Et, par là, la noblesse d'Empire en vient, sur le temps long, à se différencier de moins en moins de l'aristocratie d'Ancien Régime. Qui ne lui manifeste d'ailleurs aucun ostracisme, hors des diatribes de quelques ultras sous la Restauration. Elle ne s'était d'ailleurs pas fait trop prier pour accourir dès l'Empire à la Cour impériale, ce creuset privilégié de l'acculturation nobiliaire, même si celle-ci était plus peuplée d'épouses que de maris trop occupés à courir l'Europe derrière le souverain ; à l'inverse, les nobles d'Empire sont normalement reçus aux Tuileries une décennie plus tard. La Charte de 1814 a d'ailleurs reconnu les titres napoléoniens, et n'a pas restauré les ordres privilégiés : aucun obstacle juridique ne s'oppose donc à la rencontre des deux noblesses qui en arrivent à partager les mêmes attitudes et les mêmes valeurs. Voici donc la noblesse d'Empire à son tour peu à peu établie en noblesse foncière de la province profonde ; la vie au château, et bientôt le patronage sur les populations qui en dépendent. Mais aussi partie prenante de la " vie élégante " des hôtels particuliers du Faubourg Saint-Germain, avec leurs fêtes, leur argenterie, l'éclat féminin des bijoux et des parures, fréquentant les mêmes villes d'eau à la mode, admis dans les cercles les plus huppés où l'on pratique l'escrime et l'équitation. Tous lieux privilégiés, bien sûr, où se nouent les sociabilités, les alliances, et surtout les mariages, un autre point fort des analyses du livre. Le taux croissant de l'homogamie noble révèle, mieux que tout autre critère, à quel point la noblesse d'Empire s'est coulée dans les pratiques et a gagné l'identité d'une authentique noblesse. Il ne lui manque même pas la mémoire et l'exaltation du héros fondateur et la passion de l'archive ! Finalement, sa seule différence tiendrait à son goût un peu plus prononcé pour les meubles d'acajou...

Et pourtant... Tel officier de Louis-Philippe ne se reconnaît guère dans les méthodes de la conquête coloniale ; tel autre, un peu plus tard, se sentira mal à l'aise devant des ouvriers en grève... Au-delà de l'anecdote, il semble bien que la noblesse d'Empire ait conservé, dans une certaine manière de penser et d'agir, quelque chose de ses origines méritocratiques et, surtout, de l'exaltation du service de l'État. C'est à celui-ci que prépare l'éducation qu'elle donne à ses enfants dans les lycées (une création emblématique), les grandes écoles, les facultés de droit, et où elle lie le culte de l'élévation personnelle et la volonté de servir, pendant longtemps dans l'armée, en priorité ; de même qu'elle est longue à marier ses filles et ses fils dans la bourgeoisie d'affaires en lui préférant justement la haute fonction publique. Rien ne lui est plus étranger que l'otium cum dignitate des anciennes aristocraties ; dont les descendants, justement, retrouvent au XIXe siècle, le service de l'État.

Somme toute, l'échange a joué dans les deux sens : en se fondant dans la noblesse traditionnelle, la noblesse d'Empire l'a rappelée à ce qui l'avait justifiée, d'autant plus aisément qu'elle y a toujours trouvé une évidente admiration pour ses origines guerrières et la gloire qu'elle avait acquise sur les champs de bataille napoléoniens. Elle a donc aidé à cette réinvention commune de la noblesse dont on sait l'importance depuis les travaux de Claude-Isabelle Brelot, qui a dirigé la recherche de Natalie Petiteau et l'a préfacée.

Ces quelques grandes lignes sont loin d'épuiser tout ce qu'apporte un livre qui, à la fois, prolonge le meilleur de la tradition française d'histoire sociale et sait la questionner autrement : sur la place de Paris dans la nouvelle géographie des élites, sur la prégnance des appartenances sexuées dans les réussites sociales, etc. Surtout, à partir du devenir d'un groupe, il rompt avec une étude des mobilités qui soit seulement celle des succès, démontrant combien ceux-ci jouent dans des courants de convexion contradictoires, dans un ensemble où le bonheur des uns coexiste avec le sacrifice des autres. Il faut signaler, pour terminer, que les analyses sont validées par la publication, en annexes, des pièces reconstituées du dossier, et éclaircies d'un double index des noms de personnes et des noms de lieux. Et puis il y a le plaisir de la lecture, de la clarté du style, de l'intelligence des formules, ce qui n'est pas la moindre des qualités.

Petiteau: Homogamie et conflits dans la noblesse d'Empire

Natalie Petiteau: Homogamie et conflits dans la noblesse d'Empire, ou les fragilités d'une

aristocratie moderne. Cahiers d'histoire 4 (2000). (*Les conflits matrimoniaux ont jusqu'alors été peu étudiés par les historiens. Ils sont pourtant de précieux révélateurs d'identité et de position des protagonistes dans la société de leur temps. En offrant quelques exemples de conflits dans le cadre d'alliances homogames, les archives de la noblesse d'Empire permettent d'étudier les voies d'affirmation, mais aussi de contestation, de l'identité noble, elles éclairent les processus qui ont conduit à l'échec partiel de cette création nobiliaire de Napoléon I^{er}, elles renseignent sur les modalités de respect ou de rejet des bienséances matrimoniales.*)

Pontet – Figeac – Boisson (Ed): La noblesse de la fin du XVI^{ème}

Josette Pontet – Michel Figeac – Marie Boisson (Ed): La noblesse de la fin du XVI^{ème} au début de XX^{ème} siècle, un modèle social? 2 tomes, Bordeaux, 2002. (*Pour le bourgeois gentilhomme de Molière, pour le financier parvenu au faite de la puissance grâce au jeu de l'argent, pour le négociant bordelais, bayonnais ou nantais, la noblesse exerçait toujours un indéniable magnétisme, à tel point qu'intégrer le second ordre était la suprême ambition de bien des roturiers. Ce colloque, réuni à l'initiative du Centre aquitain d'Histoire Moderne et Contemporaine sur le thème „La noblesse de la fin du XVI^e au début du XX^e siècle, un modèle social?“, a eu pour objectifs de confronter les points de vue des meilleurs chercheurs sur le sujet et de s'interroger sur les spécificités éventuelles d'une noblesse aquitaine. Plusieurs communications ont mis en évidence la variété des modèles provinciaux. De nombreuses contributions ont dégagé la pluralité des stratégies pour accéder à la noblesse, mais aussi pour s'y maintenir, puisque la noblesse peut aussi se perdre par pauvreté ou dérogeance. Cette diversité a éclaté dans l'étude des choix culturels, dans les domaines religieux, intellectuels ou artistiques, ainsi que dans le domaine des représentations nobiliaires. Attaché à l'Ancien Régime, le modèle nobiliaire, nié à la Révolution et contesté avant elle,*

aurait survécu en République, et cela jusqu'au début du XX^e siècle. Pour le bourgeois gentilhomme de Molière, pour le financier parvenu au faite de la puissance grâce au jeu de l'argent, pour le négociant bordelais, bayonnais ou nantais, la noblesse exerçait toujours un indéniable magnétisme, à tel point qu'intégrer le second ordre était la suprême ambition de bien des roturiers. Ce colloque, réuni à l'initiative du Centre aquitain d'Histoire Moderne et Contemporaine sur le thème „La noblesse de la fin du XVI^e au début du XX^e siècle, un modèle social?” a eu pour objectifs de confronter les points de vue des meilleurs chercheurs sur le sujet et de s'interroger sur les spécificités éventuelles d'une noblesse aquitaine. Plusieurs communications ont mis en évidence la variété des modèles provinciaux. De nombreuses contributions ont dégagé la pluralité des stratégies pour accéder à la noblesse, mais aussi pour s'y maintenir, puisque la noblesse peut aussi se perdre par pauvreté ou dérogeance. Cette diversité a éclaté dans l'étude des choix culturels, dans les domaines religieux, intellectuels ou artistiques, ainsi que dans le domaine des représentations nobiliaires. Attaché à l'Ancien Régime, le modèle nobiliaire, nié à la Révolution et contesté avant elle, aurait survécu en République, et cela jusqu'au début du XX^e siècle. Josette Pontet, Michel Figeac, Avant-Propos. Yves-Marie Bercé, *Réflexions préliminaires sur la diversité des noblesses*. I. Stratégies plurielles autour d'un modèle nobiliaire Jean-François Labourdette, *Les aumôniers du Roi au XVIII^e siècle*. Michel Vergé -Franceschi, *Marine et naissance. La noblesse, un modèle social?* Josette Pontet, *Enjeux autour du statut noble dans les provinces basques sous l'Ancien Régime*. Philippe Jarnoux, *Des ambiguïtés d'un modèle idéalisé aux crispations identitaires: la noblesse bretonne au XVIII^e siècle*. Stéphane Minvielle, *Les remariages nobles à Bordeaux au XVIII^e siècle*. Roger Baurly, *L'ubiquité nobiliaire aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Pierre-Yves Beaurepaire, *Le noble franc-maçon, un „modèle sociable” dans la France des Lumières?* Dominique Picco, *Peut-on parler de modèle nobiliaire à propos des familles des demoiselles de Saint-Cyr entre 1686 et 1793?* Jean-Marie Wiscart, *Les élites de Picardie septentrionale face au modèle nobiliaire. Confrontation des modèles. Fin XVIII^e - XIX^e siècles*. Olivier Royon, *La noblesse de province face à la noblesse de Cour, entre admiration et rejet, de l'imitation à l'élaboration d'un contre-modèle social dans la dernière moitié du XVIII^e siècle*. Laurent Roussel, *La Maison des Orléans à la fin de l'Ancien Régime: les traditions nobiliaires malmenées par le prince Louis-Philippe-Joseph*. II. Choix culturels et représentations de la noblesse Michel Nassiet, *Pedigree AND valor. Le problème de la représentation de la noblesse en France au XVI^e siècle*. Laurent Bourquin, *Les carrières militaires de la noblesse au XVII^e siècle: représentations et engagements*. Hervé Drévilion, *„Publier nos playes et valeurs”. Le fait d'armes et sa notoriété pendant la guerre de Trente Ans (1635-1648)*. François-Joseph Ruggiu, *Ancienneté familiale et construction de l'identité nobiliaire dans la France de la fin de l'Ancien Régime*. Pierre Serna, *Le tribunal des maréchaux... Outil pour une étude anthropologique de la violence nobiliaire au XVIII^e siècle: le cas d'un duel à Bordeaux*. Philippe Loupès et Éric Suire, *Idéal religieux ou conformisme social? La noblesse française et la Réforme catholique*. Marc Agostino, *Noblesse et religion au début du XIX^e siècle: Adèle de Batz de Trenquelléon*. Christian Taillard, *La noblesse aux champs. Réflexion sur les rapports ville-campagne dans l'architecture française au XVIII^e siècle*. Paul Janssens, *Châteaux forts et châteaux de plaisance dans l'espace belge: de la noblesse médiévale à la noblesse moderne*. Véronique Larcade, *Bretteur et menteur sans vergogne... ou le cadet de Gascogne saisi par la littérature de Charles Sorel à Michel Zévaco*. III. La diversité nobiliaire en province: une place particulière pour la noblesse d'Aquitaine? Arlette Jouanna, *Le modèle nobiliaire aux États provinciaux de Languedoc*. Monique Cubells, *Noblesse des cours souveraines et noblesse militaire en Provence du XVII^e au XVIII^e siècle: évolution, rapports et image de deux groupes nobiliaire*. Jean Duma, *Approche d'une noblesse provinciale: le comté de Poitou aux Temps modernes*. Gautier Aubert, *Des*

difficultés d'être „le premier au village” en Bretagne au XVIII^e siècle. Olivier Chaline, Parlementaires bretons et normands au XVIII^e siècle. Deux élites provinciales. Patrick Clarke de Dromantin, Une noblesse atypique: les réfugiés jacobites en France au XVIII^e siècle. Anne-Marie Cocula, Le gouvernement d'Henry de Navarre en Guyenne ou la noblesse apprivoisée (1576-1589). Michel Figeac, Noblesse urbaine et gentilhommerie rurale, deux modèles nobiliaires en Aquitaine. Laurent Coste, Les jurats nobles bordelais pendant le Grand Siècle 1589-1715. Caroline Le Mao, „Ainsi qu'il convient à son rang”: Labat de Savignac ou les facettes d'un modèle parlementaire bordelais. IV. Contestée, niée, la noblesse a-t-elle su s'adapter au modèle républicain? Jean-Marie Constant, La fin annoncée de la suprématie nobiliaire à travers le discours des agents de l'État dans les enquêtes des Intendants aux XVII^e et XVIII^e siècles. Anne de Mathan, L'aristocrate, l'antinobilitisme et la Révolution. Honni soit qui noble fut. Marguerite Figeac-Monthus, Royaliste de naissance, républicain de conviction ou l'impossible modèle de Thomas-Joseph-Henri de Lur-Saluces. Pierre Guillaume, Enfants naturels et noblesse au XIX^e siècle. Jean-Paul Jourdan, De l'aristocratie d'Ancien Régime à la haute fonction publique contemporaine. Bruno Dumons, Annuaire mondains et quartiers nobles, Bordeaux et Toulouse au début du XX^e siècle. Corinne Marache, La noblesse, quel modèle pour la modernisation rurale? Un exemple périgourdin (milieu XIX^e-milieu XX^e siècle). Éric Mension-Rigau, Le paternalisme seigneurial (1850-1914). Joëlle Chevé, La noblesse dans l'œuvre d'Eugène Le Roy ou la promotion historique des fantasmes sociaux dans le Périgord du XX^e siècle. Claude-Isabelle Brelot, Conclusions.)

Richard: La noblesse d'affaire

Guy Richard: *La noblesse d'affaire au XVIII^e siècle. Paris, 1997. (Contrairement à une tradition tenace, la noblesse a participé activement au mouvement économique du XVIII^e siècle: elle tenait la première place dans les mines et la métallurgie, dans le commerce maritime, l'industrie textile... Toute une noblesse d'affaires se créait ainsi à la veille de la Révolution, préfigurant le futur système capitaliste.)*

Smith: The Culture of Merit

Jay M. Smith: *The Culture of Merit: Nobility, Royal Service, and the Making of Absolute Monarchy in France, 1600-1789. Michigan, 1996. (The eighteenth century's critique of privilege and its commitment to the idea of advancement by merit are widely regarded as sources of modernity. But if meritocratic values were indeed the product of the Enlightenment and the French Revolution, how do we explain earlier attention to merit--especially the nobility whose values the Revolution rejected? The Culture of Merit probes this paradox by analyzing changing perceptions of merit among the old nobility from the age of Louis XIII to the eve of the French Revolution. Jay M. Smith argues that the early modern nobility instinctively drew a correlation between the meaning of merit and an image of the „sovereign's gaze.” In the early seventeenth century, merit meant the qualities traditionally associated with aristocratic values: generosity, fidelity, and honor. Nobles sought to display those qualities before the appreciative gaze of the king himself. But the expansion of the monarchy forced the routinization of the sovereign's gaze, and Louis XIV began to affirm and reward new qualities--talent and application--besides those thought innately noble. The contradictions implicit within the absolute monarchy's culture of merit are demonstrated by the eighteenth-century French army, which was dominated by the nobility, but also committed to efficiency and expertise. Smith shows that the army's continuous efforts to encourage and reward „merit” led to a clash of principles. The ever-growing emphasis on talent and discipline led reformers--the great majority of*

them noble--to attack the most egregious examples of privilege and favoritism in the army. Smith's analysis of the long-term evolution in conceptions of royal service suggests a new explanation for the shift in values signified by the French Revolution. The transition away from the „personal” gaze of the king toward the „public” gaze of the monarchy and nation foretold the triumph of a new culture of merit in which noble birth would have no meaning. The Culture of Merit will interest historians and other social scientists concerned with issues of aristocratic identity, state formation, professionalization, and the changing political culture of pre-Revolutionary France.)

Texier: Qu'est-ce que

Alain Texier: *Qu'est-ce que la noblesse?* Paris, 1988. (Ce livre riche, simple et pratique, divisé en trois parties: fondements historiques et juridiques de la noblesse, vie des titres et armoiries, lexique de droit nobiliaire, répond à toutes les questions que l'on peut se poser sur la noblesse française.)

Thiou: Dictionnaire des titres

Eric Thiou: *Dictionnaire des titres et des terres titrées en France sous l'Ancien Régime.* Versailles, 2003. (Que n'a-t-on glosé sur les titres de noblesse, cette matière a fait couler beaucoup d'encre, causé nombres de procès même encore récemment. De glorieux prédécesseurs dont et surtout Chasot de Nantigny dont l'œuvre s'approche le plus du présent ouvrage, le baron Woelmont de Brumagne, ou M. D. de Labarre de Raillicourt, se sont essayés au recensement des titres de noblesse français. Mais ils se sont généralement cantonnés à la période qui leur était contemporaine en étudiant les titres subsistants à leur époque. De plus, leurs études s'intéressèrent plus aux personnes qu'à la terre qui portait le titre en question. Le sujet a donc été abordé sous l'angle de la géographie historique, le but de ce livre étant de recenser les seigneuries „décorées”, comme l'on disait alors, des titres de baronnie, vicomté, comté, marquisat et principauté de la France d'Ancien Régime. Pour la rédaction de ce livre, il a été puisé aux sources parmi les plus sûres, dont la plus importante fut l'excellent, bien qu'inachevé, dictionnaire de l'abbé Expilly. Les dictionnaires topographiques ont été également mis à contribution, ainsi que de nombreux ouvrages d'érudition. Quand cela fut possible, ont été indiqués les sources d'archives pour les érections en terres titrées grâce aux inventaires et répertoires des archivistes du passé que ce soit aux Archives Nationales ou dans les départements. 87% des terres titrées au niveau des départements actuels ont été localisées, et 95,5% au niveau des provinces d'Ancien Régime. Cette étude inédite recense plus de 4700 terres titrées à travers tout le royaume de France en y incluant le Comtat-Venaissin, mais en excluant la Savoie. ce livre recense environ de 95% à 99% des terres titrées françaises d'Ancien Régime. Pour la première fois des statistiques ont pu être faites sur ce sujet, et par là même permettre des comparaisons. Enfin, ce livre pourra permettre, aussi et surtout, de distinguer les vrais des faux titres d'Ancien Régime.)

Tulard: Napoléon et la noblesse

Jean Tulard: *Napoléon et la noblesse d'Empire.* Paris, 2003. (Fils d'une Révolution dont l'un des premiers gestes fut d'abolir les privilèges de l'ancienne noblesse, Bonaparte comprit rapidement que s'il voulait durer, il lui fallait étayer son autorité en créant une noblesse composée de dignitaires du nouveau régime. La tâche n'était pourtant pas aisée. Les contradictions étaient pléthore: comment attirer à soi une bourgeoisie imbue d'idées anti-nobiliaires? Comment faire accepter aux notables qui l'avaient porté au pouvoir un régime toujours plus autoritaire?)

Comment, enfin, respecter les situations acquises tout en apparaissant comme l'unique dispensateur des honneurs et des bienfaits matériels. La voie était singulièrement étroite parmi tant d'exigences contradictoires. D'où une démarche hésitante de la part de l'Empereur. La Légion d'honneur fut vite dépréciée par l'inflation des nominations; les "sénatoreries" viagères qui devaient permettre à leurs détenteurs de bénéficier d'une rente ne fonctionnèrent jamais correctement; les titres enfin, distribués trop largement aux bons serviteurs, civils ou militaires, ne réussirent jamais à transformer ces hommes en obligés du régime. Difficile compromis entre le goût des Français pour les honneurs et leur refus des privilèges, la noblesse d'Empire n'eut d'assises solides, ni d'un point de vue social, ni d'un point de vue politique.)

Valette: Catalogue

Régis Valette: Catalogue de la noblesse française. Paris, 1989. *(Plus de 66% des noms d'apparence noble ne relèvent pas de la Noblesse... Cet ouvrage donne donc, de façon rapide, succincte et concise, la liste des familles authentiquement nobles subsistantes. Pour chaque famille, il est fourni: le nom, le blasonnement, la province d'origine, le principe de noblesse daté, les honneurs de la cour, le titre régulier dont elle a été gratifié, l'appartenance ou pas à l'ANF et, enfin, le nombre de mâles subsistants.)*

Werner: Naissance

Karl-Ferdinand Werner: Naissance de la noblesse. Paris, 1998. *(Les élites qui ont dominé l'Europe ont des racines communes: dès le IV-IX^e siècle s'est mis en place une société de hauts fonctionnaires chargés de gouverner et protéger les hommes, une „noblesse” à l'origine de l'Etat chrétien.)*